

S'assurer d'un bon support lors de la pose de carreaux

Conditions environnementales

1. Lors de l'installation de carreaux, maintenir une température ambiante entre 12°C (50°F) et 38°C (100°F) et minimalement, lors des 7 jours suivants celle-ci. Si nécessaire, se munir d'un abri temporaire et utiliser un système de chauffage auxiliaire. Protéger les installations contre tout courant d'air direct et contre toute source de chaleur pouvant faire varier le temps de cure du ciment ou des résines.
2. Les coulis de ciment et d'époxy doivent être installés entre 18°C(64°F) et 32°C(90°F).

Préparation de la surface

- Toutes les surfaces doivent être sèches, propres et exemptes de poussière, d'huile, de graisse, de peinture, de cire, de scellant, d'agent de cure ou toutes autres matières pouvant empêcher une adhérence adéquate. Il est recommandé d'enlever tout type de revêtement ayant existé à l'endroit de la pose. Les mortiers adhéreront à la plupart des surfaces, mais celles-ci pourraient se détacher de leur support actuel. De même, assurez-vous que la surface soit rugueuse de façon à favoriser la prise.
- Toute surface portante doit être solide, saine, d'aplomb, de niveau et d'équerre, d'une tolérance dans le plan de 3mm (1/8") sur 2.4m (8') pour les murs et de 6mm (1/4") sur 3m (10') pour les sols. Se référer aux normes ANSI et au TCA.
- Le support ne doit pas permettre une flexion maximale de 1/360 de la portée des carreaux de céramique et de 1/720 pour la pierre naturelle.
- Ne pas appliquer sur les agglomérés de bois, le masonite, lauan, les panneaux d'amiante et autres matériaux instables.
- Veuillez noter que l'amiante et le plomb représentent tous deux un danger pour la santé. L'inhalation de ces produits représente un danger pour les voies respiratoires. Ne jamais scarifier, scier ou poncer mécaniquement un matériel couvert de l'un ou l'autre de ces produits.

Surface de béton

- Le béton doit être sec d'au moins 28 jours. Si celui-ci est neuf, le fini doit être brossé au balai ou à la flotte de bois de façon à favoriser l'adhésion.
- Un béton extrêmement sec et poreux doit être saturé d'eau et gardé humide pendant 24 heures avant le début des travaux. Après ce délai, tout excédant d'eau doit être retiré de la surface. Ce procédé permettra de s'assurer que le mortier-colle et l'autonivellant performera comme il se doit.
- Une membrane coupe-vapeur doit être disposée sous les dalles de béton situées sous ou au niveau du sol comme stipulé par les standards de l'industrie.

Panneaux de béton expansés

Les panneaux doivent répondre à la norme de qualité ANSI A118.9 et doivent être installés selon la procédure pour surface intérieure ANSI A108.11.

Murs extérieurs

Recouvrir le support de béton ou de maçonnerie d'une couche de nivellement à l'aide du 8500/6500 mortier-colle à deux composants. Laisser sécher au moins 24 heures avant l'installation de vos carreaux.

Tuile sur vieux revêtements et murs de Gypse

Étant donné certaines contraintes, référez-vous au bulletin technique de PROFIX concernant ce type de support.

Supports de contreplaqué

- Contreplaqué neuf n'ayant pas été soumis aux effets de l'eau :
 - doit être de type extérieur groupe 1, catégorie C.C. ou mieux selon la classification de l'APA et respectant la norme U.S. Product Standard PS 1-95 ou
 - du sapin DOUGLAS (BC Fir) de type extérieur conforme à la norme CSA-0121, de catégorie SELECT ou (SELF-TF) selon la classification COFI.
- Ne pas utiliser des panneaux d'agglomérés, de masonite, de bois pressé, Lauan, d'amiante ou matériaux semblables ou instables.
- La surface lisse du contreplaqué devra être vers le haut, le grain posé de façon perpendiculaire aux solives. Les joints du support et du contreplaqué devront se chevaucher conformément aux normes de l'industrie.
- Deux panneaux de 16mm (5/8") d'épaisseur doivent être utilisés et installés sur des solives espacées de 406mm (16") au centre. Installer les deux panneaux de base avec le grain du bois à angle droit des soliveaux, et la deuxième épaisseur de panneaux (BC Fir) posé par-dessus pour donner un chevauchement de 50% sur la première épaisseur. Laisser des joints de 6mm (1/4") entre les panneaux d'un même niveau si un mortier-colle est utilisé et de 3mm (1/8") si un adhésif est utilisé pour permettre une certaine flexion. Laisser un espace de 6mm (1/4") autour des tuyaux, conduits, montants et colonnes ainsi qu'au pied des murs et des bordures. Fixer ces panneaux à l'aide de vis à tous les 152mm (6") C.C. au périmètre et 203mm (8") C.C. sur le restant du panneau dans tous les sens.
- Les bords des panneaux de contreplaqué contigus ne doivent pas dépasser 0.75mm (1/32") les uns par rapport aux autres.
- Les supports de bois doivent être adéquatement aérés et conformes aux exigences et à la réglementation en vigueur.